



MVAB - Association loi 1901
Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115
mvablandy@gmail.com
n°siret : 513 108 4720 00012
<http://www.mieuxvivreablandy.fr>

Convocation à l'assemblée générale

Assemblée générale du 19 mars 2021- Consultation par écrit conformément aux possibilités déterminées par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020 pour tenir compte de l'épidémie de covid19.

RETOUR DE VOS VOTES ATTENDUS AVANT LE 17 MARS 2021

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine assemblée générale ordinaire de notre association se tiendra par consultation écrite conformément aux possibilités du décret n°2020-1614 pour tenir compte de l'épidémie de covid19. Nous vous adressons les documents réglementaires 15 jours avant la date à laquelle nous arrêterons la consultation. Puis, l'ensemble de vos retours sera consigné dans ce qui s'appellera compte-rendu de l'assemblée générale 2020 de MVAB tenue le vendredi 19 mars 2021.

Compte-tenu de l'importance de l'assemblée générale, nous vous demandons d'avoir l'amabilité de bien vouloir exprimer votre vote sur les documents qui vous sont envoyés soit :

- Le rapport d'activité 2020 avec le renouvellement des mandats au Conseil d'administration ;
- Le compte de résultat 2020, le bilan financier 2020, le rapport financier 2020 ;
- Le budget prévisionnel 2021 ;

Vos suggestions d'activités pour l'année 2021 et les années suivantes sont les bienvenues.

Si vous souhaitez être membre du Conseil d'administration, merci de nous le faire savoir.

Vous pouvez nous adresser vos votes

- par courriel mvablandy@gmail.com

- par courrier (dans les boîtes aux lettres de la mairie de Blandy, au nom de MVAB ou au 1 rue de la Fontaine chez la Présidente).

Nous comptons sur votre participation. Avec tous nos remerciements.

Bien cordialement.

Fait à Blandy, le 1^{er} mars 2021

Pour le Conseil d'administration
Martine TURGIS
Présidente – 06.22.28.94.40